

Département de publication : 34

Type de marché : ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE L'ACCORD-CADRE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Syndicat Mixte du Bassin de l'Or

Monsieur Claude BARRAL, Président du SYMBO

130 chemin des Merles

34400 LUNEL

e-mail : secretariat@sympo.fr

Type d'organisme

Autorité régionale ou locale

OBJET DE L'ACCORD-CADRE

Intitulé

Mission d'animation et de réalisation de diagnostics de vulnérabilité aux inondations des bâtiments d'habitations sur le bassin versant de l'Or (Hérault) - Programme L'OR ALABRI

Lieu d'exécution

Communes du bassin-versant de l'étang de l'Or (Hérault, 34)

L'avis concerne

Un accord-cadre à bons de commande

Type de prestations

Prestations intellectuelles

Mode de passation

Choix de la procédure de passation : procédure formalisée – appel d'offres ouvert (articles L2124-2, R2124-2 et R2161-1 à R 2161-5 du Code de la Commande Publique)

Choix de la technique d'achat : Accord-cadre à bons de commande (articles L2125-1, R2121-8, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique)

Numéro de référence attribué à l'accord-cadre par le pouvoir adjudicateur

2021000000M00400

Nature et étendue des prestations

Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet le développement d'un dispositif visant à proposer des diagnostics de vulnérabilité gratuits aux propriétaires de biens à situés en zones inondables sur le territoire du bassin de l'Or et selon les secteurs identifiés lors du PAPI d'intention.

Le marché se décomposera en quatre phases qui devront être détaillées dans l'offre du candidat :

- Phase 1 : Développement du dispositif : « L'OR ALABRI » ;
- Phase 2 : Mise en œuvre des campagnes de diagnostic ;
- Phase 3 : Assurer l'accompagnement des bénéficiaires pour la mise en œuvre des travaux
- Phase 4 : Suivi, évaluation et synthèse du dispositif.

Objectifs quantitatifs : 13 secteurs prioritaires répartis sur 12 communes, 12 réunions publiques, conception et édition d'1 plaquette à imprimer en 1000 exemplaires, 450 diagnostics, 100 dossiers de demande de subvention pour la réalisation de travaux, 1 page web, 1 kakemono, 1 courte vidéo.

Nomenclature communautaire

Classification principale :

- 71313410-2 - Évaluation des risques et dangers pour la construction

Classifications secondaires :

- 71241000-9 - Études de faisabilité, service de conseil, analyse
- 71300000-1 - Services d'ingénierie

Prestations divisées en lot ? Non

Prestations divisées en tranches ? Non

Des variantes seront-elles prises en compte ? Non

Durée de l'accord-cadre

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa notification. Il peut être reconduit par période successive de 1 an. La durée maximale de l'accord-cadre est de 4 ans.

Montant mini et maxi

Le montant annuel hors taxes des commandes est défini comme suit :

- Pas de seuil annuel minimum
- Pas de seuil annuel maximum

L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique (mono-attributaire).

Unité monétaire utilisée

L'euro

Langue

Français

Pièce de la candidature : Documents à produire quant aux qualités et capacités du candidat

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ;
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au regard des articles du code du travail ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de mission de même nature ;
- Références de prestations similaires à l'objet de l'accord-cadre, effectués au cours des trois dernières années

Les candidats peuvent utiliser les formulaires suivants :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou équivalent;
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou équivalent;
- Ou DUME accessible sur la plateforme dume.chorus-pro.gouv.fr

Pièces de l'offre : Documents à produire

- Le mémoire technique dans lequel le candidat fera apparaître :
 1. la méthodologie détaillée d'exécution des différents types de prestations avec les moyens humains et techniques affectés pour chaque prestation (y compris sous-traitant le cas échéant) ;
 2. L'organisation envisagée pour répondre à l'exécution des prestations, en précisant le rôle de chaque intervenant ;
 3. L'expérience et les références du candidat dans les domaines concernés

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 1. Valeur technique 60 %**
 - a) Qualité technique et scientifique de la note méthodologique au regard du CCTP: 40%
 - b) Profil et organisation de l'équipe dédiée à la réalisation de la prestation : 10%
 - c) Adéquation des qualifications et références aux besoins de la prestation : 10 %

- 2. Prix 40 %**

CONDITIONS DE DELAI

Date et heure limites de remise des offres

01/07/2021 à 18h00

Délai minimum de validité des offres

120 jours

CONDITIONS ET ADRESSE DE REMISE DES OFFRES

Les entreprises doivent remettre leur offre de façon dématérialisée à l'adresse suivante :

<http://www.midilibre-marchespublics.com>

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées auparavant pour les réponses sur support papier. **Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.**

RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le présent avis d'appel public à la concurrence est diffusé :

- sur le site Internet du Symbo http://www.etang-de-l-or.com/marches_emplois.htm
- sur la plateforme acheteur <http://www.midilibre-marchespublics.com>
- au BOAMP
- au JOUE

Le dossier de consultation des opérateurs économiques est téléchargeable gratuitement par voie électronique via la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante :

<http://www.midilibre-marchespublics.com>

Le site est libre d'accès. Les soumissionnaires ont la possibilité d'y consulter le présent AAPC, de retirer le DCE dans son intégralité. Aucune demande de dossier sur support physique papier n'est autorisée.

DOCUMENTS DU DOSSIER DE CONSULTATION

- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes (en version word)
- Le règlement de la consultation (RC) (en version pdf)
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) (en version pdf)
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) (en version pdf)
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (en version excel)
- Le DQE (en version excel)

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de la consultation, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite via la plateforme AWS à l'adresse :

<http://www.midilibre-marchespublics.com>

Une réponse sera alors adressée, toujours via la plateforme AWS, à toutes les entreprises qui se seront identifiées lors du retrait du DCE, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

PROCEDURE DE RECOURS

Tribunal administratif de Montpellier
6 rue Pitot
34063 MONTPELLIER
Tél : +33 467548100
Fax: +33 467547410
e-mail:greffe.tamontpellier@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication

28/05/2021